MUNCIPALITE
DE
DONNELOYE

Rue des 3 Fontaines 18
1407 Donneloye

Tél. 024/433.19.50
E-mail info@donneloye.ch

Donneloye, le 30 avril 2025

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis 02/2025

Rapport sur la gestion et les comptes 2024 de la commune de Donneloye

---

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2024 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 26 mars 2025.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2024, le tableau des amortissements, la récapitulation des emprunts bancaires et prêts

Ci-dessous, nos commentaires sur l'exercice 2024 en 2 parties :

Partie A : commentaires généraux sur la gestion
Partie B : commentaires spécifiques sur les comptes

A Rapport de gestion

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2024.

Conseil Général : 107 membres au 31.12.2024

Président : Steve Jacot-Descombes
Vice-Président : Cédric Petter
Secrétaire : Murielle Jaquier

2 séances : 18 juin 2024 et 3 décembre 2024

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Préavis présentés par la Municipalité :

N°	Libellé	décision
01/2024	Comptes et gestion 2023	accepté
02/2024	Arrêté d'imposition 2025	accepté
03/2024	PACom – demande de crédit complémentaire no 2	accepté
04/2024	Assainissement STAP Prahins et mise en place d'un système de désinfection UV	accepté
05/2024	Crédit extrabudgétaire pour l'arborisation et l'aménagement de zones ombragées aux abords des places de jeux	accepté
06/2024	Ajustement du bilan pour le passage au MCH2	Amendé et accepté
07/2024	Règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux	Amendé et accepté
08/2024	Budget 2025	accepté

Préavis d'investissement en cours

N°	Libellé
05/2023 a	Travaux collège de Mézery, réfection salle de bains et remplacement des fenêtres
05/2023 b	Travaux collège de Prahins, rénovation de l'appartement
04/2015	Elaboration du nouveau PGA - PACom
05/2021	Rénovation d'un collecteur et remise à ciel ouvert d'un tronçon du ruisseau du Champs des Pierres
12/2021	Renaturation du ruisseau du Marais et réalisation d'améliorations foncières entre Mézery et Molondin
04/2024	Assainissement STAP Prahins et mise en place d'un système de désinfection UV

Préavis d'investissement terminés au 31.12.2024

N°	Libellé
04/2023	Assainissement des abris PC Donneloye et réfection de la place devant la grande salle

Municipalité :

Reymondin Benoît	Syndic	Finances, administration générale, police, transports
Billaud Patrick	Vice-Syndic	Déchèteries, places jeux, cimetières, steps, forêts
Cavin Valérie	Municipale	Social, bâtiments communaux, gérance objets loués, culture
Martins Marta	Municipale	Aménagement du territoire et police des constructions, éclairage public, écoles
Diserens Isabelle	Municipale	Routes et chemins, eau potable, épuration EU-EC, SDIS, ORPC

Au cours de l'année 2024, la municipalité a tenu 45 séances, soit environ 160 heures consacrées aux affaires courantes de la commune et 391 pages de procès-verbaux. Les séances supplémentaires, assemblées, rendez-vous, etc... représentent un total de 655 heures.

Administration et Service du personnel :

1 secrétaire municipale et greffe à 60%
1 préposée au contrôle des habitants à 20%
2 boursières à 30%
1 archiviste à l'heure
1 employé communal à 50%
14 employés-e-s qui travaillent à l'entretien des bâtiments communaux, des déchèteries, des step, des places de jeux, des cimetières, des routes.

Contrôle des habitants

Nombre d'habitants au 31.12.2024 : 917

Réparti par village			Donneloye	498
			Gossens	226
			Mézery	75
			Prahins	118
Réparti par classe d'âge	+ 65 ans	143		
	+ 20 ans	536		
	+ 16 ans	59		
	+ 04 ans	122		
	+ 00 ans	57		

Le contrôle des habitants a enregistré 70 arrivées, 71 départs, 5 naissances et 6 décès.

Documents émis :

37 cartes d'identité
51 attestations d'établissement
51 permis de séjour
7 procédures de naturalisation

Greffe Municipal

384 courriers ont été envoyés

Police des constructions

5 dossiers de mise à l'enquête publique
12 dossiers de dispense d'enquête publique
6 autorisations d'abattage d'arbres
12 autorisations d'installation solaire
2 permis de fouille
2 installations PAC
Total de 68 dossiers de construction en cours

Bourse communale

1118 factures de taxes et divers

B COMPTE D'EXPLOITATION 2024

L'exercice 2024, totalisant CHF 3'820'183.74 de revenus et CHF 3'820'183.74 de charges, laisse apparaître un excédent de revenus/charges de **CHF 0.00**, après déduction des amortissements ci-dessous et affectation du solde de CHF 73'593.28 au Fonds de réserve épuration :

- Patrimoine administratif :	amortissements obligatoires :	CHF	214'735.91
- Patrimoine administratif :	amortissement obligatoire par fonds de réserve :	CHF	106'153.30
- Patrimoine administratif :	amortissements supplémentaires :	CHF	71'734.00
- Patrimoine financier :	amortissements :	CHF	24'941.00
- Patrimoine financier :	défalcations :	CHF	16'957.94
- Attribution au Fonds épuration		CHF	73'593.28

Les comptes présentaient un excédent de revenus de CHF 145'327.28 avant amortissements supplémentaires et attribution au Fonds épuration.

Cet excédent est principalement dû à une ristourne de l'ASIRE de CHF 93'924.15 ainsi qu'au décompte provisoire péréquatif qui présente un solde de CH 83'000.00 en notre faveur.

Endettement au 31.12.2024 de CHF 1'829'916.65, soit CHF 1'995.55/habitants : Augmentation de l'endettement de la commune de CHF 235'333.30 en cours d'année.

L'exercice comptable 2024 est le dernier présenté sous la forme actuelle. Les comptes 2025 seront présentés selon le MCH2 (modèle comptable harmonisé de 2ème génération) sans comparatif avec l'année précédente comme présentés au moment du budget.

1 Administration générale

101 Conseil général

Les frais en lien avec le dicastère sont très proches du budget.

102 Municipalité

Les frais en lien avec le dicastère sont très proches du budget.

102.3001 Vacations Municipalité
Vacations ventilées directement dans les dicastères, montant total pour comparaison : CHF 21'284.60

110 Administration

Les frais en lien avec le dicastère sont inférieurs au budget de CHF 5'500.00.

110.301 Traitement du personnel
Salaires 2024 : CHF 123'225.50
Salaires 2023 : CHF 116'568.00

Heures supplémentaires : CHF 11'723.80 (292 heures)

110.3101 Frais informatique

Contrats d'assistance informatique et licences pour tous les postes de travail, contrat pour le SIT (hébergement et mise à jour) et diffusion des géo-données du cadastre souterrain. Un audit informatique a été fait et a mise en évidence plusieurs changements à faire au niveau gestion et sécurité. Ces travaux de modification ont commencé en 2023 et seront poursuivis en 2024 et 2025.

113 Service du personnel

Le dicastère « service du personnel » est utilisé uniquement comme compte d'attente, avant la répartition en fin d'année des charges salariales dans les dicastères respectifs.

180 Transports publics

Le déficit de la ligne des transports publics est moins important que prévu au budget.
Pour mémoire :
2021 CHF 54'768.10 / 2022 CHF 63'869.80 / 2023 CHF 68'547.00 / 2024 CHF 68'130.20

2 Finances

200 Comptabilité générale - contentieux

200.309 Attribution réserve impôts à encaisser et débiteurs

La provision pour les impôts à encaisser et les débiteurs est augmentée de CHF 7'090.00. (Provision au bilan sous compte 92594 : CHF 92'800.00)

210 Impôts

Défalcations et intérêts de l'ACI :	CHF 10'649.39
Rentrées des impôts par rapport à 2023 :	CHF - 4'000.00 environ

210.400 Impôts sur revenu et fortune :

Impôt revenu et fortune :	CHF	1'417'686.54
Impôt à la source :	CHF	27'591.71
Impôt personnes morales :	CHF	24'570.20
Impôt foncier :	CHF	134'590.55
Droits de mutation :	CHF	72'314.00
Impôt successions/donations :	CHF	2'864.40
Impôt récupéré après défalcation :	CHF	0.00
Impôt sur les gains immobiliers :	CHF	82'583.40
Impôts frontaliers :	CHF	14'596.95

210.381 Attribution Fonds renouvellement-rénovations

Selon la décision du Conseil Général, le montant de CHF 16'706.35, qui correspondant à la taxe d'usage du sol versé par la Romande Energie, a été attribué au Fonds de réserve renouvellement-rénovations (381) ainsi que le solde du fonds « diverses affectations » CHF 8'016.74.

220 Service financier

220.352 – 220.452 Fonds de péréquation :

Pour le calcul de la péréquation 2023, écritures de bouclement au 31.12.2023 :

Péréquation directe, acomptes payés en trop	CHF	214'000.00
Facture sociale, à recevoir	CHF	56'000.00
Réforme policière, à recevoir	CHF	10'700.00
Total à recevoir :	CHF	280'700.00

Montants reçus en 2024 :

Péréquation, remboursement	CHF	211'857.00
Facture sociale, remboursement	CHF	56'603.60
Réforme policière, remboursement	CHF	10'695.00
Total reçu :	CHF	279'155.60

Ecritures de bouclement, selon le décompte provisoire 2024

Péréquation directe, acomptes payés en trop	CHF	40'000.00
Facture sociale, acomptes payés en trop	CHF	40'000.00
Réforme policière, acomptes payés en trop	CHF	3'000.00
Total à recevoir :	CHF	83'000.00

3 Domaines et bâtiments

35 Bâtiments :

3511 Collège de Donneloye

3511.314 Entretien du bâtiment
Réfection de la peinture intérieure de la Cousette avant relocation

3511.427/1 Revenu des immeubles
Location de 2 appartements + 2 garages + salles de classe + la Cousette dès 04/2024

3512 Collège de Gossens

3512.318 Honoraires
Le bâtiment nécessite des travaux de rénovation conséquents à prévoir dans un avenir proche. Etude CECB Plus + amiante CHF 5'597.56

3512.427 Revenus des immeubles
Location de 1 appartement + 1 bureau

3513 Collège de Mézery

Les travaux de rénovation de la salle de bains et le remplacement des fenêtres selon le préavis no 05/2023 sont en cours. Coût au 31.12.2024 CHF 28'584.00 compte 9143121.

3514 Collège de Prahins

Les travaux de rénovation de l'appartement selon le préavis no 05/2023 sont en cours. Coût au 31.12.2024 CHF 91'473.95 compte 914314.

3514.427 Revenus des immeubles
Relocation de l'appartement au 04/2024

352 Grande salle

Les travaux d'assainissement des abris PC et réfection de la place de la grande salle selon le préavis no 04/2023 sont terminés. Coût au 31.12.2024 CHF 158'026.55 compte de bilan 914321. Amortissement no 1 : CHF 3'573.25 + Amortissement par dissolution du Fonds de réserve abris PC : CHF 106'153.30

352.312 Eau-Energie-Combustible
Remplissage des citernes à mazout (7'027 l. en juillet 2024) : CHF 7'329.15

353 Eglises

3531.314 Entretien du bâtiment
Les travaux budgétés n'ont pas été réalisés et ont été remis au budget 2025

355 Auberge communale

355.314 Entretien du bâtiment
Remplacement de l'adoucisseur : CHF 4'850.00
Changement du cylindre dû à la perte d'une clé : CHF 3'711.60 (refacturé au locataire)

3564 Bâtiments Prahins

3564.4231 Revenus des immeubles, Village 5
Location de 2 appartements + ancien abattoir + local ancienne poste

4 Travaux

430 Routes

430.312 Eclairage public
Diminution de la consommation d'électricité de CHF 8'000.00 par rapport à 2023

430.314 Entretien des routes
Montant budgeté : CHF 50'000.00
Travaux effectués : CHF 43'997.95
Réfection route Prahins et Granges de Gossens

430.318 Honoraires et prestations de services
Balayage, déneigement communal, éparage, télégestion EP, étude projet chemin Gossens (CHF 10'445.55)

430.331 Amortissement
Amortissement Routes/EP Prahins : CHF 18'000.00
Amortissement Passage au LED : CHF 17'728.16

430.351 Participation à des charges cantonales, déneigement
Déneigement hiver 2023-2024 : Routes cantonales : CHF 8'733.65

440 Cimetières

440.314 Entretien
Réfection du mur de l'église de Prahins

441 Parcs Places de sports et loisirs

441.314 Entretien parcs, places sports
Projet arborisation, travaux : CHF 11'068.05, prélèvement sur le fonds de réserve « diverses affectations ». La subvention interviendra en 2025.

450 Déchèteries
Dicastère affecté « Déchets » La somme de CHF 7'864.93 y a été attribuée.

460 Egouts et épuration
Le dicastère « Epuration » est déficitaire de CHF 114'645.88 au lieu de CHF 95'700.00 budgété. L'excédent de revenu 2024 de CHF 73'593.28 a été affecté au Fonds de réserve épuration afin de pouvoir équilibrer le dicastère en 2025 et ainsi ne pas avoir un Fonds de réserve négatif directement la 1ère année. Ce procédé est contraire au principe comptable et ne pourra plus être effectué en 2025 (comptes MCH2). Les taxes seront augmentées courant 2025 afin de mieux couvrir les coûts.

460.314 Entretien des collecteurs
Montant budgété : CHF 15'000.00 / Montant effectif : CHF 21'611.40
Curage canalisation conduite EC, rempl. conduite EC fontaine Donneloye, rép. collecteur Mézery

460.318 Honoraires et prestations
Montant budgété : CHF 20'000.00 / Montant effectif : CHF 22'057.10
Etude inondation Gossens
Honoraires d'ingénieur nouveau règlement et fixation des taxes

461 Stations d'épuration

4611 Step de Donneloye

4611.313 Fournitures et marchandises
Toile microfibre rouge et chlorure ferrique

4611.315 Entretien des installations
Rép. pompe et chauffe eau

4611.318 Honoraires et prestations de services
Elimination des boues, dégrillage et analyses

4612 Step de Gossens

4611.313 Fournitures et marchandises
Achat de chlorure

4612.315 Entretien des installations
Montant budgété : CHF 10'000.00 / Montant effectif : CHF 16'188.55
Rempl. du vérin et rép. de la lame déversante

4614 Step de Prahins

4614.452 Participation autres communes (Chanéaz)
Frais de fonctionnement répartis avec la Commune de Montanaire : CHF 12'213.15

470 Cours d'eau, rives – Ruisseaux

470.314 Entretien des ruisseaux
Curage et nettoyage du ruisseau du Lombrax, glissement de la berge de la Menthue et curage des dépotoirs

470.451 Participation cantonale
Subvention curage des dépotoirs, travaux de remise en état de la berge

5 Instruction publique & culte

510 Enseignement primaire-secondaire

Comptes ASIRE 2024 : coût à l'habitant CHF 580.41 (budget CHF 675.855)
diminution de CHF 8.13/hab. par rapport aux comptes 2023
pour la Commune de Donneloye : CHF 517'724.45

Les acomptes versés par les communes dans le courant de l'année sont calculés sur le budget.

Les excédents de revenus sont de 2.269 millions CHF

Attribution des excédents de revenus de l'ASIRE : selon décisions du CoDir :

2024 amortissements extraordinaires : CHF 0.00
(2023 : CHF625'103.35 / 2022 : CHF 1'574'016.00 / 2021 : CHF 878'740.00)

2024 redistribution aux communes : CHF 2'788'920.00 (91.50/hab.)
(2023 CHF 1'742'447.00 - 59.00/hab / 2022 : 409'948.00 – 14.00/hab / 2021 : CHF 869'040.00 – 30.00/hab)

Augmentation du capital : CHF 12'774.10

580 Temples et cultes
Paroisse de Paquier-Donneloye : part aux frais d'exploitation 2023 env. CHF 5'800.00
Paroisse catholique d'Yverdon : participation 2024 env. CHF 3'800.00 (154 personnes)

6 Police

610 Police (facture policière)

Décompte 2023 :	Montant à recevoir mis en réserve en 2023 :	CHF	10'700.00
	Montant reçu en 2024 :	CHF	10'695.00
Décompte 2024 :	Montant estimé :	CHF	67'560.00
(provisoire)	Montant facturé :	CHF	64'580.00
	Montant mis en réserve à recevoir en 2025 :	CHF	3'000.00

640 Service des inhumations

640.318 Honoraires et prestations de services
Creuse de 3 tombes. Frais de constats et certificats de décès

650 Défense contre l'incendie
Participation aux coûts du SDIS Régional : CHF 41.71/hab. (2023 : CHF 41.19)

660 Protection civile
Participation aux coûts de l'ORPC : CHF 19.35/hab. / Excédent 2023 CHF 1'683.76

7 Sécurité sociale

710 Service social

RAS-ACAS : contribution ARAS : CHF 500.00 / but optionnel Zone Bleue : CHF 3.50/hab.
Contribution frais fonctionnement AAS : CHF 5.00/hab.

FAJE – EFAJE : FAJE CHF 5.00/hab.
Coût à l'habitant moins élevé que prévu mais plus de consommation.

720 Prévoyance sociale

720.351 – Facture sociale :

Montant à recevoir mis en réserve en 2023 :	CHF	56'000.00
Montant reçu en 2024 :	CHF	56'603.60
Montant au budget selon acomptes 2024:	CHF	365'508.00
Montant facturé selon décompte provisoire 2024 :	CHF	324'727.00
Montant mis en réserve à recevoir en 2025 :	CHF	40'000.00

8 Services industriels

810 Service des eaux

810.312 – Achat eau et 810.435 – Vente d'eau

Achat d'eau période 01.01 au 31.12.2024 :	CHF	88'983.85
Vente d'eau période 01.07.2023 au 30.06.2024 :	CHF	87'617.00
Vente d'eau de source :	CHF	34'301.30
Taxes de raccordement	CHF	41'540.75
Montant attribué au Fonds de réserve eau : (ce poste ne doit pas être bénéficiaire).	CHF	59'943.94

Investissements présentant des mouvements en 2024

914141 Stap de Prahins – assainissement et désinfection UV

Crédit d'investissement 04/2024 octroyé :		CHF 85'000.00
Factures payées en 2024 :		CHF 6'655.32
Investissement au 31.12.2024 :		CHF 6'655.32

914171 Collecteur et remise à ciel ouvert Ruisseau Champ des Pierres

Crédit d'investissement octroyé : CHF 86'000 collecteur et CHF 7'500.00 remise à ciel ouvert du ruisseau (part commune après subventions)

Factures payées en 2024 :		CHF 29'292.10
Subvention perçue en 2024 :	./.	CHF 29'771.48
Amortissement no 1 :		CHF 5'700.00
Investissement au 31.12.2024 :		CHF 88'984.61

914172 Remise à ciel ouvert Ruisseau du Marais et AF

Crédit d'investissement octroyé : CHF 450'000.00 part commune après subventions

Factures payées en 2024 :		CHF 21'101.65
Investissement au 31.12.2024 :		CHF 32'538.87

9143121 Collège Mézery – Rénov. salle de bains et remplacement de fenêtres

Crédit d'investissement 05/2023 octroyé : CHF 40'000.00

Factures payées en 2024 :		CHF 22'985.05
Investissement au 31.12.2024 :		CHF 28'584.00

914314 Collège Prahins – Rénovation de l'appartement

Crédit d'investissement 05/2023 octroyé : CHF 110'000.00

Factures payées en 2024 :		CHF 89'030.25
Investissement au 31.12.2024 :		CHF 91'473.95

914321 Grande salle – Assainissement abris PC et réfection de la place

Crédit d'investissement 04/2023 octroyé : CHF 160'000.00

Factures payées en 2024 :		CHF 17'814.90
Investissement total avant amort. :		CHF 158'026.55
Economie de :		CHF 1'973.45
Amortissement par Fonds de réserve :		CHF 106'153.30
Amortissement no 1 :		CHF 3'573.25
Investissement au 31.12.2024 :		CHF 48'300.00

91701 PACom

Crédits d'investissements octroyés : CHF 199'000.00
Subvention à recevoir : CHF 64'640.00

Factures payées en 2024 :		CHF 9'570.25
Amortissement ordinaire :	./.	CHF 17'000.00
Amortissement supplémentaire :	./.	CHF 40'000.00
Investissement au 31.12.2024 :		CHF 45'771.80

La Municipalité se tient volontiers à la disposition de la Commission pour lui fournir tous les renseignements complémentaires désirés.

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE
sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'utiliser le bénéfice de CHF 73'593.28 pour attribution extraordinaire au Fonds de réserve épuration :

2. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2024 :

Revenus :	3'820'183.74
Charges :	3'820'183.74
Excédent des revenus :	0.00

3. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.

4. d'adopter la gestion de la Commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic — La Secrétaire

B. Reymondin — F. Billaud

MUNICIPALITÉ DE DONNELOYE CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

Annexes :
- Rapport de la fiduciaire
- Tableau des amortissements
- Tableau des emprunts

Commune de Donneloye

Amortissements comptables
au 31.12.2024

2024

		Comptes	Au 01.01.2024	Amortissements ordinaires	Amort. suppl.	Investissements	Au 31.12.2024		Estimation fiscale
		Patrimoine administratif							
91431	3511.331	Bâtiment collège Donneloye	57'734.00	26'000.00	31'731.00		3.00		328'000.00
914312	3513.331	Collège Mézery + Abri-bus	45'000.00	20'000.00			25'000.00		235'000.00
9143121		Collège Mézery - rénov. Sdb et fenêtres	5'598.95			22'985.05	28'584.00		
914314		Collège Prahins-rénov. Appartement	2'443.70			89'030.25	91'473.95		
91432	352.331	Grande salle	37'000.00	37'000.00			0.00		
914321		Grande salle-réfection place et assainissement abris PC	140'211.65	109'726.55		17'814.90	48'300.00	129'830.20	
91443	430.331	Eclairage public remplacement LED	179'728.16	17'728.16			162'000.00		
91444	310.331	Parcelle 102 - terrain foot + place utilité publ.	345'000.00	30'000.00			315'000.00	0.00	
9145	320.331	Forêts Donneloye	11'000.00	3'000.00			8'000.00	0.00	60'400.00
91417	460.331	Raccordement Ruisseau Ch.des Pierres (2010)	33'000.00	5'500.00			27'500.00		
914171		Remise ciel ouvert Ruisseau Champ des Pierres	95'163.99	5'700.00		-479.38	88'984.61		
914172		Remise ciel ouvert Ruisseau du Marais	11'437.22			21'101.65	32'538.87		
91442	430.331	Routes & Eclairage public Prahins	263'761.45	18'000.00			245'761.45		
914152	4612.331	Step Gossens - remplacement du tamisseur	51'484.50	11'484.50			40'000.00		
914161	4611.331	Step Donneloye, rempl.disques biologiques	268'502.05	17'000.00			251'502.05	20'622.27	
9146	3511.331	Machines (génératrices)	11'001.00	2'750.00			8'251.00	0.00	
91701	230.3316	Plan Général d'affectation (2016)	93'201.55	17'000.00	40'000.00	9'570.25	45'771.80	9'570.25	
914141		STAP de Prahins, assainissement + système UV	0.00			6'655.32	6'655.32	6'655.32	
91411	460.332	ouvrages de génie civil	1.00		1.00		0.00		
91412	460.332	Génie civil - dépottoirs	1.00		1.00		0.00		
91418	460.332	STEP/PGEE/Centrifugeuse	1.00		1.00		0.00		
		Total amort.patrimoine administratif		**320'889.21**	**71'734.00**		1'418'670.73	166'678.04	
		Patrimoine financier							
91232	355.330	Auberge communale "La Clef des Champs	654'472.15	2'000.00			652'472.15		1'073'000.00
912321	3551.330	Création Epicerie - site de la Clef des Champs	559'666.35	4'940.00			554'726.35		
91291	355.330	Auberge communale - aménag. chambres	6'000.00	3'000.00			3'000.00		
91235	3564.330	Bâtiments Prahins - Immeubles	426'161.10	15'000.00			411'161.10		710'000.00
		Placements	80'000.00			50'000.00	130'000.00		
		Terrains	40'002.00		1.00		40'001.00		
		Intérêts et défalcations		16'957.94					
			1'766'301.60				1'791'360.60		
		Total amort.patrimoine financier		**41'897.94**	**1.00**				
		Total amortis. Patromoine financier		41'898.94					
		Total amortis. Patromoine administratif		392'623.21					
		Total amortis. PA + PF		434'522.15					

Commune de Donneloye **Liquidités et emprunts au 31.12.2024** **2024**

Avec comparaison au 31.12.2023

Liquidités au 31.12.2024 - disponibilités	**2023**	**2024**
Caisse	396.40	256.65
CCP - Postfinance	122'837.88	286'318.91
Raiffeisen, c/c 20481.09	83'380.88	44'923.06
Raiffeisen, cpte ordre dépôt	1'134.83	1'314.79
Raiffeisen, c/c Fonds de réserve	18'906.99	18'830.99
BCV, cpte CO Corp.-public Z5108.19.94	288'915.62	717'752.09
Total :	**515'572.60**	**1'069'396.49**
Augmentation des liquidités		**553'823.89**
Placements au 31.12.2024		
Raiffeisen, épargne « Fonds Peytregnet »	45'288.08	5'445.38
Raiffeisen, épargne « Fonds Viquerat »	15'601.56	5'837.47
Raiffeisen, placement terme fds Viquerat-Peytregnet	80'000.00	130'000.00
Emprunts au 31.12 2024	**2023**	**2024**
Raiffeisen, emprunt « travaux réfect. »	71'250.00	58'250.00
Raiffeisen, emprunt corporation droit public	460'000.00	440'000.00
Poste Suisse, réfection village Prahins	283'333.35	266'666.65
Poste Suisse, épicerie + Clef des Champs	780'000.00	750'000.00
BCV, EP + réfection appartement	0.00	315'000.00
Total	**1'594'583.35**	**1'829'916.65**
Augmentation des emprunts		**235'333.30**

Plafond des emprunts : 5'700'000 (législature 2021-2026)